



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 décembre 2016
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 1^{er} décembre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à appeler votre attention sur les faits suivants :

Le 27 novembre 2016, lors d'un entretien accordé à l'agence Reuters, dans son bureau à Doha, le Ministre des affaires étrangères du Qatar, le Cheik Mohamed bin Abdulrahman Al Thani, a déclaré que le Qatar continuerait à armer la rébellion syrienne même si Donald Trump mettait fin à l'appui des États-Unis à l'action multinationale. « Cette aide va se poursuivre, nous n'allons pas l'interrompre. Même si Alep tombe, nous ne renoncerons pas [...] Même si le régime prend le contrôle d'Alep, je suis sûr que les rebelles seront capables de la reprendre au régime [...] Nous avons besoin de davantage de soutien militaire », a-t-il ajouté au cours du même entretien.

On sait que la famille royale du Qatar est le plus ardent défenseur du groupe terroriste appelé Front el-Nosra en Syrie. À cet égard, je tiens à évoquer une déclaration faite au journal français Le Monde, le 12 mai 2015, par l'actuel Ministre d'État à la défense du Qatar, Khaled bin Mohamed al-Attiyah, lorsqu'il était Ministre des affaires étrangères. Interrogé sur la position de son gouvernement à l'égard du Front el-Nosra et sur la question de savoir s'il le considérait comme un groupe terroriste, M. Al-Attiyah a répondu : « Nous sommes clairement opposés à toute forme d'extrémisme. Mais, en dehors de Daech, tous ces groupes combattent pour renverser le régime. Les modérés ne peuvent pas dire au Front el-Nosra : "Restez chez vous, on ne veut pas travailler avec vous". Il faut regarder la situation sur le terrain et être réaliste ».

Par ces déclarations officielles, l'actuel Ministre des affaires étrangères du Qatar et son prédécesseur ont publiquement reconnu que le régime qatarien participait au soutien des groupes terroristes en Syrie et qu'il leur fournissait des armes et des fonds, en particulier à l'organisation terroriste appelée Front el-Nosra, violant ainsi les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, faisant fi de la volonté de la communauté internationale de combattre le terrorisme et contrevenant à la décision unanime du Conseil de considérer le Front el-Nosra comme une entité terroriste.

* Nouvau tirage pour raisons techniques (le 12 décembre 2016).

16-21339* (F) 131216 131216



Merci de recycler 



Aux termes des paragraphes 3 à 8 de la résolution 2253 (2015) adoptée par le Conseil de sécurité en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, il incombe au Conseil de sécurité et au Comité créé par les résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant Al-Qaida et les personnes ou entités qui leur sont associées, d'agir immédiatement et de prendre les mesures qui s'imposent pour faire en sorte que ces personnes et les gouvernements qu'elles représentent rendent pleinement compte du soutien qu'ils apportent au terrorisme, de leur non-respect des décisions de la communauté internationale, de leur violation des résolutions du Conseil de sécurité et des menaces qu'ils font peser sur la paix et la sécurité internationales.

Par sa résolution 2253 (2015) et ses autres résolutions pertinentes, le Conseil de sécurité a clairement et résolument décidé que des sanctions devaient être prises à l'encontre des personnes et entités liées à l'EIIL (Daech) et au Front el-Nosra. Compte tenu de ce qui précède, je vous prie de prendre les mesures qui s'imposent pour faire appliquer les résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) contre tous ceux qui soutiennent le Front el-Nosra en Syrie, y compris le Ministre des affaires étrangères du régime qatarien, le Cheik Mohamed bin Abdulrahman Al Thani, le Ministre d'État à la défense du Qatar, Khaled bin Mohamed al-Attiyah, et le régime qatarien, en tant que personnes et entité associées au groupe terroriste Front el-Nosra.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**